

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez / Région AURA					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
			x				
Action MO1		<b>Elaborer un plan de mobilité simplifié / Etablir une stratégie locale de mobilité</b>					
Lien avec le projet de territoire		<b>Enjeu 1 : Améliorer la mobilité au sein d'ALF et vers l'extérieur</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>En tant que potentielle nouvelle Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) et afin de définir une stratégie de mobilité sur son territoire, la CCALF pourra choisir d'élaborer un plan de mobilité simplifié (PMS), démarche volontaire et non opposable (pas d'enquête publique, pas d'évaluation environnementale). Si un tel outil ne dispose pas de la portée juridique d'un plan de mobilité, il offre l'opportunité de se doter d'un projet de mobilité susceptible de fédérer les acteurs publics et privés pouvant contribuer à la mise en oeuvre d'actions de mobilité sur le territoire. C'est cependant un plan qui est soumis pour avis aux communes, département, région, comités de massifs et autorités organisatrices de la mobilité limitrophes. Des organismes peuvent être consultés à leur demande et il y a une procédure de participation du public. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation de compatibilité, le plan de mobilité simplifié doit être en phase avec les documents d'urbanisme. La loi d'orientation des mobilités (LOM) introduit en revanche un rapport de compatibilité entre le plan de mobilité et le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) si le périmètre du PCAET englobe ou recoupe celui du PDM. Les AOM contribuent aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain.</p> <p>Au regard des décisions politiques qui seront prises dans les prochains mois par Ambert Livradois Forez concernant la compétence mobilité, ce plan de mobilité simplifié pourra être porté par l'intercommunalité ou par la Région AURA.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
<p>Le plan de mobilité simplifié visera à organiser la mobilité sur le territoire Ambert Livradois Forez en abordant différents aspects de cette thématique selon les spécificités locales (analyse des besoins en mobilité, l'accessibilité aux offres de transport, l'adaptation de la mobilité aux évolutions sociétales etc) La démarche d'élaboration du document pourra être réalisée de la manière suivante : la conduite du diagnostic du territoire, la formalisation des enjeux et objectifs et la définition du plan d'action. Les actions envisagées pourraient être orientées autour de la mobilité douce (action MO2), de la définition d'un transport à la demande et de la mobilité solidaire. L'enquête à la population sur le sujet de la mobilité réalisée fin 2020 début 2021 servira de base pour faire émerger les enjeux du territoire.</p>							
<b>Impacts et mise en oeuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
		+++		+++	+++	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Statut d'Autorité Organisatrice de la Mobilité					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)							
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES							
ELU REFERENT		Vice Présidente en charge de la politique sociale : Valérie Prunier					
AGENT REFERENT ALF		Directrice du pôle social : Florence Usanaz					
LOCALISATION		Tout le territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021-2022					
COUT DE L'OPERATION		50 000 €					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		CEREMA					
PARTENAIRES FINANCIERS		Conseil régional					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		x					
<b>Action MO2</b>		<b>Favoriser les mobilités actives</b>					
Lien avec le projet de territoire		<b>D21 : Développer une stratégie pleine nature autour de 3 filières d'excellence : randonnée pédestre et dérivés, vélos, bases de loisirs</b> <b>E11 : Créer un programme de sport-santé et bien vieillir</b> <b>F17 : Mettre en place des solutions de mobilité douce</b> <b>I24 : Développer les infrastructures de transports doux et électriques</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Pour rappel, la mobilité active est une forme de transport de personnes, et parfois de biens, qui n'utilise que l'activité physique humaine comme source d'énergie. Même si d'autres modes de déplacements actifs existent (trotinettes, etc.), il semble intéressant de se concentrer uniquement sur le pédestre et le cyclisme qui constituent les bases de la mobilité active. Pour de nombreux déplacements, notamment ceux de moins de 5 km qui représentent la moitié des déplacements en France, la marche et le vélo ont de nombreux avantages : très faible impact environnemental, un enjeu financier pour les utilisateurs mais aussi un enjeu sur la santé des usagers (enjeu à mettre davantage en avant).</p> <p>Dans le contexte particulier d'ALF (territoire rural de montagne, habitat relativement diffus...), il semble intéressant de concentrer son attention sur certaines actions :</p> <p>* Marche : étant donné les contraintes (relief, temps trajet), l'intérêt de la marche est limité à quelques cas particuliers. Les cas les plus intéressants à étudier se trouvent sur des configurations urbaines et périurbaines : sur les trajets domicile / travail, il y a un intérêt à relier les bassins d'habitat et les bassins d'emploi d'Ambert, d'Arlanc, Marat/Vertolay, Cunhat, etc... Une attention particulière peut être portée également sur la liaison pédestre entre le domicile et un nœud intermodal (arrêt autocar, auto partage, point location voiture ou vélo...). Sur les autres trajets (commerce, loisirs, etc.), il y a également une réflexion à avoir sur les villes et centre-bourgs principaux. Des exemples types peuvent être ciblés sur les marchés où cela peut être intéressant de descendre à pied au marché et d'avoir un retour en bus organisé à midi.</p> <p>* Vélo : le véloroute et VTC/VTT permet d'élargir les possibilités d'actions sur le territoire ALF d'autant plus si on inclut la mobilité en vélo à assistance électrique (VAE). Un axe de travail prioritaire peut être réalisé dans les vallées et notamment la vallée de la Dore où la mobilité vélo est la plus facile pour l'utilisateur. Néanmoins, avec la particularité des VAE, les trajets peuvent être réfléchis sur tout le territoire en s'appuyant notamment sur les nombreux chemins existants (sentiers, pistes forestières, réseau routier secondaire) qui rendent possible les trajets en vélos.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
L'action se découpe en 3 sous-actions :							
<p><b>1) Intégrer dans le schéma global sur la mobilité (cf. Action MO1) un volet mobilité active sur la base des travaux en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude portée par le PNRLF pour un itinéraire vélo le long de la Dore,</li> <li>- Etendre le réseau cyclable VTT et VTC : le territoire ALF comprend 700 km de pistes vtt qui sont néanmoins concentrés sur le territoire d'Ambert Crêtes du Forez. Il s'agit de développer les secteurs du Livradois, d'Arlanc et Olliergues afin d'avoir un réseau opérationnel sur le territoire. Ce réseau a une vocation touristique mais il peut également servir à des déplacements fréquents de la population locale. Il serait ainsi intéressant de communiquer sur les temps de trajets de mobilité entre les différentes communes du territoire en utilisant ce réseau vélo.</li> <li>- Analyser le réseau pédestre existant au regard des besoins de mobilité de la population : à l'intérieur et en périphérie des bourgs principaux, entre les lieux principaux d'habitat (principaux villages, lotissements...) et les principaux bassins d'emplois mais aussi les nœuds intermodaux existants (arrêt bus, location vélo), l'accès aux marchés du territoire.</li> </ul> <p><b>2) Développer une offre de services vélos et piétons pour encourager les changements de pratiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service incitatif de location de vélos à destination de la population locale ;</li> <li>- Faciliter l'accès aux services, développer un outil de réservation en ligne ;</li> <li>- Accompagner les ateliers de réparation de vélos et soutenir les associations locales déjà actives sur ce volet ;</li> <li>- Soutenir le développement des nouveaux équipements pour favoriser les usages logistiques (remorques, vélos cargo) ;</li> <li>- Communiquer sur les circuits piétons.</li> </ul> <p><b>3) Réaliser des aménagements (pistes ou bandes cyclables, stationnements, signalétique horizontale et verticale...) le cas échéant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des pistes cyclables aménagées de manière continue (avec traitement des carrefours et giratoires) sur les axes routiers majeurs. Exemple : Permettre la traversée des axes par les modes doux vélos, et piétons. Réserver dans les documents d'urbanisme des emplacements pour de futurs aménagements le long des axes structurants. Sur la base de ces grands axes, créer un réseau d'infrastructures en sites propres complété par des zones de rabattement (ex : des zones de rencontre) permettant aux cyclistes de circuler en sécurité.</li> <li>- Créer des circuits "vélos routes" sur le territoire ou des itinéraires de contournement là où des aménagements en sites propres ne sont pas possibles.</li> <li>- Aménager des trottoirs permettant la circulation des piétons, PMR, poussettes en toute sécurité. Œuvrer pour la piétonisation de certains axes dans les centres bourgs en aménageant un environnement agréable et sécurisé pour les piétons. Aménager ou réhabiliter des sentiers comme les anciens chemins d'écoliers.</li> <li>- Proposer des stationnements vélos sécurisés, équipés et accessibles dans tous les lieux d'attractivité (les établissements collectifs, les entreprises, les commerces, les écoles). Soutenir des installations privées y compris autour des hôtels et des complexes touristiques.</li> <li>- Installer des éco-compteurs sur les itinéraires pédestres et cyclables afin de quantifier la fréquentation par les cyclistes et les marcheurs.</li> </ul>							
<b>Impacts et mise en oeuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+		+++		+++	+++	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Faisabilité technique et capacité financière Implication des acteurs					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le linéaire kilométrique des itinéraires vélo et pédestre augmente</li> <li>- La fréquentation annuelle des itinéraires vélo et pédestre augmente - (éco-compteurs)</li> <li>- Le nombre de vélos augmentent sur les routes du territoire (compteurs routiers ?)</li> <li>- Quantifier les aménagements et la typologie d'aménagements réalisés et analyser leur fréquentation/utilisation.</li> <li>- Analyser la fréquentation de l'outil informatique par les usagers, et le nombre de réservations en ligne réalisées chaque année</li> <li>- Recenser le nombre de personnes différentes bénéficiant de prêts de vélo et le nombre de sorties réalisées sur 1 année / voir le nombre de kilomètres réalisés</li> </ul>					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		<p><b>Incidences positives :</b> L'ensemble des actions vise, par la sensibilisation ou le développement de moyens alternatifs de transport, ainsi que la mise en avant de nouvelles pratiques, à réduire l'utilisation de la voiture.</p> <p><b>Incidences négatives :</b> Comme toute infrastructure linéaire, la création d'aménagement cyclable en site propre peut être à l'origine d'impacts sur le milieu naturel et aquatique.</p> <p><b>Remarques :</b> La recherche de tracé devra être réalisée dans le respect de la séquence ERC. Le projet devra être soumis à Autorisation Environnementale. Selon la taille de la voie, l'étude d'impact sera systématique, au cas par cas ou sans objet.</p> <p><b>Mesures d'évitement :</b> Chaque projet fera l'objet d'une évaluation intégrant la séquence ERC.</p>					
ELU REFERENT		Vice Président en charge du sport					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service sport : Thomas Barthélémy					
LOCALISATION		Tout le territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2020-2021 : finalisation étude pour un itinéraire vélo de long de la Dore, préparation étude mobilité générale (cartographie des schémas...) Tester des initiatives sur les services (prêt longue durée) à partir de 2022 : à partir des tests effectués, faire évoluer les services Début des aménagements					
COUT DE L'OPERATION		Budget d'investissement à prévoir sur du petit équipement (vélo, remorque, etc.) : 50 000€ Fonctionnement à intégrer de l'entretien du matériel : 12 000€					
TYPES DE DEPENSES		Dépenses de fonctionnement et d'investissement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		PNRLF, associations de cyclistes et de randonneurs, Detours					
PARTENAIRES FINANCIERS		Conseil départemental, Programme Alvéole, ARS					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
			x				
<b>Action MO3</b>		<b>Rationaliser la collecte et le transport des déchets sur le territoire</b>					
<b>Lien avec le projet de territoire</b>		<b>F22 : Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Plus de la moitié du coût de la gestion des déchets est constituée par les coûts de collecte des déchets. Et ces coûts augmentent continuellement. Le territoire d'Ambert Livradois Forez a la spécificité d'avoir un habitat rural très dispersé. Le service de collecte des ordures ménagères dessert alors plus de 1600 hameaux sur les 58 communes. Ces dessertes d'hameaux sont très coûteuses : besoin de camions spécifiques, beaucoup de kilomètres parcourus aller et retour, manoeuvres compliquées entre les habitations, ... Pour les communes le passage des camions chaque semaine dégrade aussi les chemins qu'elles doivent entretenir. Afin de réduire les coûts tant pour l'intercommunalité (consommation de carburant, renouvellement de la flotte, ...) que pour les communes (entretien des routes et chemins communaux) une rationalisation/optimation de la collecte est nécessaire.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
<p>L'action va donc consister à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier quelles solutions techniques viables peuvent se substituer à la collecte traditionnelle en bacs ;</li> <li>- Réduire le nombre de points de collecte en les rapprochant le long des grands axes, et en profiter pour proposer à chaque usager, la possibilité de trier ses déchets sur CHAQUE point de collecte.</li> <li>- Identifier et tenter de solutionner les freins/problématiques à ce projet : population vieillissante ne pouvant pas se déplacer (travail à mener avec les aides à domicile), quel impact réel sur la taxe d'ordures, quel impact sur les effectifs du service Déchets, quelle adaptation pour les professionnels, ...</li> <li>- Acquérir les nouveaux matériels : contenants et véhicules</li> <li>- Travailler avec les communes pour choisir, identifier et aménager les nouveaux points de collecte</li> <li>- Mettre en place la nouvelle organisation technique et humaine</li> <li>- Communiquer auprès des habitants (tout au long du projet)</li> </ul>							
<b>Impacts et mise en œuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
X		X		X	XX		
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Unanimité et engagement politique					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Kilométrage parcourus par la flotte de véhicules de collecte des déchets					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Sans objet					
ELU REFERENT		Vice Président en charge des déchets					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service déchets et matériel : François Fournioux					
LOCALISATION		Territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021 : phase de concertation avec les nouvelles équipes politiques + décision (optimisation et/ou tarification incitative) + lancement des études 2022 : expérimentation					
COUT DE L'OPERATION		estimé de 1 à 4 MILLIONS (selon le scénario retenu)					
TYPES DE DEPENSES		INVESTISSEMENT					
PARTENAIRES FINANCIERS		ADEME, CITEO					
PARTENAIRES TECHNIQUES		VALTOM					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
			x				
<b>Action MO4</b>		<b>Rationaliser les tournées du portage de repas à domicile</b>					
<b>Lien avec le projet de territoire</b>		<b>F52 : Etre exemplaire dans les projets publics</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Le quart du coût du portage de repas à domicile est constitué par les coûts de transports. Notre territoire possède un habitat rural très dispersé avec plus de 1600 hameaux sur les 58 communes. Les dessertes de hameaux sont très coûteuses. Afin de réduire ces coûts de transport une rationalisation/optimisation des tournées doit être envisagée. Elle est cependant plus complexe et moins avantageuse que pour la collecte des déchets car les points de dessertes des usagers évoluent en permanence et l'usage de la voirie n'est, dans le cas du portage de repas, pas un problème. Il n'empêche que, comme l'a prouvée la refonte de 2 tournées, la rationalisation peut apporter un gain de temps pour les livreurs, une économie pour le service et une diminution de l'empreinte carbone du service.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
Achat du logiciel et géolocalisation des usagers, optimisation des ordres de tournées, importation de la tournée dans les GPS.							
<b>Impacts et mise en œuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
		x		x	xx		
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Formation de l'équipe à l'outil					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Kilométrage parcouru par la flotte de véhicules de collecte des déchets					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Sans impact					
ELU REFERENT		Vice Présidente en charge de la politique sociale					
AGENT REFERENT ALF		Directrice du pôle social : Florence Usannaz					
LOCALISATION		Territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021 : phase de concertation avec les nouvelles équipes politiques 2022 : Achat de l'outil					
COUT DE L'OPERATION		20 000					
TYPES DE DEPENSES		Investissement : logiciel, GPS, formation					
PARTENAIRES TECHNIQUES							
PARTENAIRES FINANCIERS		CD					

MAITRE D'OUVRAGE		Communauté de communes Ambert Livradois Forez					
PARTENAIRES IDENTIFIÉS (Niveau 2)		Etat (DSIL) - Département					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		x					
Action MO5		Accompagner les projets de télémédecine					
Lien avec le projet de territoire		A11 : Offrir une couverture mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques et professionnels					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
Permettre aux professionnels de santé de pouvoir intervenir auprès de leurs patients grâce à des solutions de téléconsultations (visioconférence ou cabine de télémédecine). Les médecins mis en relation avec le patient via un écran peuvent réaliser une grande partie des actes qu'ils font en cabinet. Ces deux solutions permettraient aux patients d'obtenir des RDV sans déplacement et aux médecins de faire des permanences autour d'Ambert sans se déplacer. Cela représente une offre complémentaire de santé et rationalise les déplacements.							
Le portage intercommunal de cette action est conditionné à l'apprise de compétence mobilité par la communauté de communes Ambert Livradois Forez au 31 mars 2021. Dans le cas contraire, la maîtrise d'ouvrage sera régionale et il conviendra de solliciter la région pour sa mise en œuvre.							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
1) Réaliser une étude de faisabilité/enquête de besoins : Interroger les professionnels de santé sur leurs équipements informatiques pour la visioconsultation							
2) Faire un voyage d'étude pour connaître le fonctionnement de la visioconsultation et bénéficier d'un retour d'expérience							
3) Investir dans du matériel informatique pour permettre le développement de la visioconsultation,							
4) Mener une expérimentation dans des Maisons de santé du territoire							
5) Développer le recours à la télémédecine sur le territoire							
<b>Impacts et mise en œuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+		+			++	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Adhésion des professionnels de santé Portage politique					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Nombre de consultation en téléconsultation et en cabine de télémédecine.					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice Présidente en charge de la santé					
AGENT REFERENT ALF		Directrice du pôle social : Florence Usannaz					
LOCALISATION		Saint Germain l'Herm / Ambert					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021 : étude et visite 2022 : achat de matériels 2023-2027 : développement					
COUT DE L'OPERATION		3 000					
TYPES DE DEPENSES		Investissement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		Professionnels de santé - PNRLF					
PARTENAIRES FINANCIERS		Etat (DSIL), ARS (contrat local de santé), LEADER					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
			x				
<b>Action MO6</b>		<b>Promouvoir et communiquer sur les solutions de transports doux et durables</b>					
<b>Lien avec le projet de territoire</b>		<b>I23 : Développer le covoiturage et la voiture partagée</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Le secteur du transport pèse lourd sur la consommation énergétique du territoire et sa production en gaz à effet de serre. Les multiples services de transport proposés aux habitants sont sous-utilisés, notamment par manque de lisibilité. Ambert Livradois Forez souhaite améliorer sa communication sur les solutions de transports doux (modes de transports sans moteur) et durables en place, et sensibiliser sa population. Pour ce faire la collectivité s'engage à établir un plan de communication et le mettre en oeuvre.</p> <p>Le portage intercommunal de cette action est conditionné à l'apprise de compétence mobilité par la communauté de communes Ambert Livradois Forez au 31 mars 2021. Dans le cas contraire, la maîtrise d'ouvrage sera régionale et il conviendra de solliciter la région pour se mise en oeuvre.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
<p><b>1) Communiquer/sensibiliser sur les diverses solutions de transports doux et durables existantes :</b></p> <p>1.1) Covoiturage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte tenu de la multiplicité des plateformes de covoiturage ALF souhaite concentrer son attention sur la plateforme régionale Mov'ici</li> <li>- Utiliser les kits de communication déployés par la plateforme afin de communiquer sur le site internet et les réseaux sociaux d'ALF (prévoir du sponsoring sur les réseaux sociaux afin que les publications touchent un maximum de personnes du territoire) ;</li> <li>- En plus des supports proposés, mettre en place une campagne de communication "Je covoiture, pourquoi pas vous ?" qui vivrait principalement sur les réseaux sociaux et une campagne d'affichage dans les mairies, MSAP, commerces, lycée, etc. ;</li> <li>- Prendre contact avec Mov'ici pour voir si ALF peut prétendre à un accompagnement plus personnalisé ;</li> <li>- Communiquer sur les expérimentations en cours et à venir (ex : auto partage)</li> <li>- Volet relations presse ;</li> </ul> <p>1.2) Mobilités actives : la marche et le vélo</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constuire un argumentaire sur les bienfaits de la pratique de la marche et du vélo sur les plans environnemental, économique et physique.</li> <li>- Réaliser des portraits (photo ou vidéo) de personnes qui utilisent fréquemment le vélo (ambassadeur vélo) et les diffuser sur les réseaux sociaux, sur le site internet et via une campagne d'affichage dans les entreprises, commerces, mairies, MSAP, etc.</li> <li>- Faire des sondages simples sur les réseaux sociaux "J'utilise le vélo pour me rendre au travail : oui/non ?" dans l'esprit de suggérer l'utilisation du vélo</li> <li>- Communiquer sur les lieux de location de vélos et les tarifs</li> <li>- Communiquer sur les aménagements piétons et cyclables (voies, équipements)</li> <li>- Volet relations presse ;</li> </ul> <p>1.3) Communiquer sur les dispositifs d'aides auprès des employeurs du territoire (forfait mobilité durable, bonus vélo, ...)</p> <p>1.4) Communiquer sur l'application régionale oûra et le internet de la mobilité régionale qui permettent de calculer tous les itinéraires, porte à porte, sur le territoire de la Région Auvergne Rhône Alpes en combinant l'ensemble des modes de transports disponibles.</p> <p>1.5) Création d'un mémo-transport pour centraliser toute l'offre de mobilité du territoire</p> <p>1.6) Repenser la rubrique "Mobilité et covoiturage" du site internet d'Ambert Livradois Forez</p> <p><b>2) Sensibiliser les habitants aux mobilités douces et durables à travers des animations ludiques et sportives, ALF s'engage à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir et participer au Challenge mobilité organisé par la région AuRA chaque année ;</li> <li>- Organiser une journée ou une semaine test "Cette semaine je vais au travail à bicyclette"</li> <li>- Développer des animations sur l'ensemble du territoire à destination de divers publics (personnes en insertion sociale et professionnelle, centres de loisirs, salariés, habitants, etc.) : essai de vélos à assistance électrique et de voitures électriques, rallye vélo, lecture de carte IGN pour définir de nouveaux itinéraires pédestres ou cyclables, ateliers réparation de vélo, ... ;</li> <li>- Animer des stands ponctuellement sur les marchés, au sein des MSAP, ou lors d'évènements reconnus.</li> <li>- Organiser des réunions de secteurs afin de présenter la plateforme, amener les gens à se rencontrer et ainsi connaître les habitudes de déplacements du voisinage ;</li> <li>- Organiser des animations en entreprises pour sensibiliser au covoiturage dans la logique de leur RSE et exposer les divers services proposés par Mov'ici ;</li> </ul>							
<b>Impacts et mise en œuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
X		XX		XX	XX	X	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Développer les supports de communication adaptés Assurer une bonne diffusion des supports de communication					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de plateformes de covoiturage : nombre de trajets inscrits et réalisés sur les plateformes de covoiturage Mov'ici</li> <li>- Fréquentation des transports en commun</li> <li>- Statistiques des publications sur les réseaux sociaux</li> <li>- Statistiques site internet</li> <li>- Nombre d'animations réalisées et nombre de personnes sensibilisées</li> <li>- Lien avec le département : Diminution du nombre de voitures sur les routes (compteurs routiers)</li> <li>- Réduction de la quantité de GES émis</li> </ul>					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact. Impression plaquette sur papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement					
ELU REFERENT		Vice Président en charge de l'énergie et du développement durable					
AGENT REFERENT ALF		Directrice de la communication : Gaëlle Goigoux Chargé de mission TEPOS : Audrey Johany					
LOCALISATION		Territoire d'Ambert Livradois Forez					
CALENDRIER DE L'OPERATION		Sur les 6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		12 000€ TTC					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		PNRLF, Département, Région, Plateforme mobilité 63, Covoiturage Auvergne					
PARTENAIRES FINANCIERS							

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez / Covoiturage Auvergne / Communes					
PARTENAIRES IDENTIFIES (Niveau 2)		Détours					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		x					
Action MO7		<b>Convertir les aires de covoiturage existantes en sites de connexion multimodale</b>					
Lien avec le projet de territoire		<b>I23 : Développer le covoiturage et la voiture partagée I24 : Développer les infrastructures de transports doux et électriques</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez dispose de 9 aires de covoiturage. Afin de proposer une offre de stationnement toujours optimum aux covoitureurs pour les inciter à cette pratique, ALF entretient régulièrement les aires. Elle est également amenée à penser à leur aménagement pour en faire des sites de connexion multimodale et d'information du territoire.							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
1) Entretien régulier des aires : réfection de la chaussée et des zones de stationnement							
2) Aménagement des aires en site de connexion multimodale : Etudier pour les solutions existantes et les adapter aux différentes aires de covoiturage							
- Aménagement d'abris à vélos issus du recyclage							
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques							
- Panneaux d'information sur les transports							
<b>Impacts et mise en œuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
		x		x	x		
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Aires accueillantes Communication					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Nombre de voitures stationnées sur les aires					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice Président en charge de la politique sociale					
AGENT REFERENT ALF		Directrice du pôle social : Florence Usannaz					
LOCALISATION		10 aires de covoiturage (Arlanc, Ambert, Saint Germain l'Herm, Saint-Amant-Roche-Savine, Cunlhat, Olliergues, Saint Anthème, Vertolaye)					
CALENDRIER DE L'OPERATION		6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		Entretien : 2000 €/an Investissement : 4 500€ (2021)					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement et investissement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		Détours					
PARTENAIRES FINANCIERS		Etat, CD (subventions pour abris vélos avec le Budget Ecologique Citoyen), Alvéole					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
			x				
Action MO8		<b>Mener des expérimentations pour développer la mobilité partagée</b>					
Lien avec le projet de territoire		<b>F17 : Mettre en place des solutions de mobilité douce</b> <b>I23 : Développer le covoiturage et la voiture partagée</b> <b>I31 : Connecter l'offre de service bus aux besoins de sociabilité des habitants</b> <b>I32 : Créer ou adhérer à un module internet unique en local pour les transports</b> <b>I33 : Créer une ligne de bus express Ambert/St Etienne</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Ambert Livradois Forez est un territoire rural de moyenne montagne, composé de nombreux hameaux très éparés. De ce fait, l'utilisation de la voiture est une nécessité pour de nombreux habitants. Cependant, nombreux sont ceux qui empruntent les mêmes routes en solo sur des créneaux horaires similaires.</p> <p>La collectivité souhaite accompagner les usagers des routes vers des changements de pratiques afin de réduire l'impact sur l'environnement et les émissions de GES. Pour ce faire, ALF souhaite impulser des expérimentations pour proposer un panel de solutions de transports pour les habitants qui ont des besoins très variés (domicile-travail, courses, rendez-vous médicaux, loisirs, etc.). Cette action permet de tester différentes formes de mobilités partagées : covoiturage, auto-partage, ou encore l'auto-stop sécurisé, de manière à offrir une mobilité multimodale aux habitants.</p> <p>Le portage intercommunal de cette action est conditionné à laprise de compétence mobilité par la communauté de communes Ambert Livradois Forez au 31 mars 2021. Dans le cas contraire, la maîtrise d'ouvrage sera régionale et il conviendra de solliciter la région pour se mise en oeuvre.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
<p><b>1) Comprendre et identifier les besoins des habitants en terme de mobilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic des déplacements journaliers sur l'ensemble du territoire en partenariat avec le département (compteurs routiers, enquêtes départementales) : diagnostic venant compléter celui réalisé par la plateforme mobilité 63</li> <li>- Réaliser une enquête facilement accessible sur internet, en mairie ou via Laposte auprès des habitants pour connaître leurs besoins et leurs pratiques de déplacements.</li> </ul> <p><b>2) Mener des expérimentations :</b> Pour répondre aux besoins des habitants, la collectivité envisage de mener diverses expérimentations, de manière simultanée ou en décalé, le temps de trouver, secteur par secteur, les solutions de mobilité partagée les plus adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un service de transport en commun local connecté aux autres réseaux : La Communauté Ambert Livradois Forez possède une offre de transports en commun via le TER et Transdôme sur un axe nord sud et le bus des montagnes à destination des marchés locaux. Afin de connecter le territoire aux axes structurants, une navette pourrait relier Ambert à St Etienne. De plus, des circuits de transports locaux pourraient permettre d'accéder aux réseaux départemental et régional afin de mailler le territoire d'offres de transports.</li> <li>- Auto-stop organisé sur la D996, tronçon Ambert-Billom</li> <li>- Auto-partage : Mobiliser un parc de voitures existant (ALF, PNR, communes) pour tester l'auto-partage.</li> <li>- Covoiturage solidaire, local et convivial ;</li> <li>- Développer des places de parking réservés au covoiturage. Les employeurs mettent à disposition des salariés des places de parking qui leur sont réservés.</li> </ul> <p>Ces expérimentations feront nécessairement l'objet d'une communication et d'une sensibilisation très importantes comme le prévoit la fiche action MO5.</p>							
<b>Impacts et mise en oeuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
++					++	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE	Statut AOM Conditions financières Portage politique fort Arriver à bien accompagner les publics vers le changement de comportement						
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)	Diminution du nombre de véhicules sur les routes Diminution des émissions de GES liée au transport A l'échelle locale, augmentation du nombre d'inscriptions sur les outils en ligne permettant toutes formes de covoiturage						
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES	Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.						
ELU REFERENT	Vice Président en charge de la politique sociale Vice Président en charge de l'énergie et du développement durable						
AGENT REFERENT ALF	Directrice du pôle social : Florence USANNAZ Chargée de mission TEPOS : Audrey JOHANY						
LOCALISATION	Territoire ALF, selon expérimentation à l'échelle du PNR LF						
CALENDRIER DE L'OPERATION	- 2021 : Enquête de besoins - 2020-2022 : Expérimentation Atchoum sur l'ensemble du territoire et service de transport en commun - 2022 : déploiement de navettes relais - 2021-2027 : communication sur les expérimentations et les solutions de transport						
COUT DE L'OPERATION	Covoiturage solidaire : 25 000€/an Transport en commun : 30 000€/an						
TYPES DE DEPENSES	Fonctionnement						
PARTENAIRES TECHNIQUES	Département, Détours, Région						
PARTENAIRES FINANCIERS	Département, Région						



MAITRE D'OUVRAGE		Plateforme Mobilité 63					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		x					
Action MO9		<b>Permettre aux personnes en situation d'insertion socioprofessionnelle d'accéder à une solution de mobilité</b>					
Lien avec le projet de territoire		<b>F17 : Mettre en place des solutions de mobilité douce I23 : Développer le covoiturage et la voiture partagée</b>					
<b>Contexte et enjeux de l'action</b>							
<p>Sur le territoire du Puy-de-Dôme mais également à l'échelle du territoire Ambert Livradois Forez des constats sont faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité de se déplacer de manière autonome est une dimension essentielle de l'insertion socioprofessionnelle,</li> <li>- les publics en insertion ou en recherche d'emploi sont souvent confrontés à des difficultés de mobilités ayant des causes diverses : économiques, sociales, cognitives,...</li> </ul> <p>C'est dans ce contexte que l'association Plateforme Mobilité du Puy de Dôme a été créée pour « permettre à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins ».</p> <p>Dans ce cadre, 1407 personnes ont été accompagnées en 2018 sur l'ensemble du Puy-de-Dôme, 18% d'entre elles se situent sur le territoire Thiers-Ambert. En 2019, ce sont 1310 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement à l'échelle du département, dont 18% se situe sur le territoire Thiers-Ambert.</p>							
<b>Description détaillée de l'action</b>							
<p>La plateforme mobilité 63 propose différents services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un diagnostic individuel de mobilité : mise en place d'un plan d'actions visant à lever les freins liés à la mobilité pour faciliter le retour à l'emploi</li> <li>- Animation d'ateliers collectifs de mobilité afin que les bénéficiaires puissent mieux connaître les solutions de mobilités existantes sur le territoire et apprendre à les utiliser.</li> <li>- Accompagnement individuel de mobilité : entretiens en face à face ou par téléphone sont assurés afin de veiller au bon déroulement du plan d'actions défini lors du diagnostic</li> <li>- Location de véhicules pour palier aux urgences de situation : parc d'environ 15 voitures et de 10 deux-roues, actuellement géré par l'association Détours et entretenu dans ses garages solidaires.</li> <li>- Aide à l'entretien, la réparation et l'achat de véhicules y compris au sein des garages solidaires Détours (Olliergues, Aubière)</li> <li>- Apprentissage du code en auto-école sociale</li> <li>- Apprentissage de la conduite en auto-école sociale</li> <li>- Développer et animer une démarche territoriale en faveur de l'éco mobilité des publics précaires.</li> </ul>							
<b>Impacts et mise en oeuvre de l'action</b>							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
++					++	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens financiers</li> <li>- Une bonne diffusion des informations des moyens de mobilité existants</li> <li>- Déployer une communication forte sur l'existence de la Plateforme Mobilité</li> <li>- Un portage politique fort</li> </ul>					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personne accompagnée,</li> <li>- Nombre de projet d'action mis en place sur le territoire,</li> <li>- Nombre de personne ayant obtenu le code, le permis de conduire et ayant été sensibilisé au covoiturage,</li> <li>- Nombre de personne ayant trouvé une solution de mobilité autonome.</li> <li>- Nombre de jour de location de véhicule.</li> <li>- Nombre d'atelier d'éco-mobilité.</li> </ul>					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice Président en charge de l'énergie et du développement durable Vice Présidente en charge du social					
AGENT REFERENT ALF		Chargée de mission TEPOS : Audrey JOHANY					
LOCALISATION		Territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		<p>Gratuit jusqu'en juin 2021 pour la partie animation de territoire, diagnostics et ateliers écomobilités</p> <p>Coûts éventuels dans le futur : diagnostic individuel mobilité (200€), location de voiture (18€/jour), location de scooter (11€/jour), diagnostic de véhicule 200€ (remorquage compris), accompagnement à l'achat 200€, ateliers mobilité 400€ pour un groupe de 5 à 12 personnes.</p>					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		l'association Détours, FIT					
PARTENAIRES FINANCIERS		Les prescripteurs : Pôle Emploi, Conseil Départemental, Pnd'AURA+ Pro inno 25 - FASTT, la DIRECCTE.					